



Procédure académique de remontée et de validation des référentiels EPS Baccalauréat Général et Technologique 2021

IA-IPR EPS VERSAILLES

COMMISSION ACADÉMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES (CAHPN)

MAI 2020

Que disent les textes ?

Circulaire n° 129 du 26 septembre 2019

- ▶ **Le référentiel national d'évaluation** est établi pour chacun des champs d'apprentissage.
- ▶ **L'équipe d'EPS de l'établissement décline le référentiel** national pour chaque activité proposée pour la certification et élabore des outils spécifiques pour réaliser la notation. Toute épreuve, individuelle ou collective, donne lieu à une notation individuelle.

Arrêté du 28 juin 2019 :

- ▶ **La commission académique d'harmonisation** et de proposition des notes recense et valide les déclinaisons du référentiel par activités définies par les établissements.

Quels outils ?

- ▶ Les 5 référentiels de champ d'apprentissage
[Cadres par champ d'apprentissage](#)
- ▶ Une fiche-synthèse et d'auto positionnement pour les 5 référentiels
[Fiche auto - positionnement](#)
- ▶ Une nouvelle application dédiée :

IPackEPS: module remontée des référentiels

IPackEPS Lycée

- ▶ La version en ligne IPackEPS apporte les améliorations attendues de tous en matière d'ergonomie en simplifiant et en modernisant les procédures de saisie des données.
- ▶ IPackEPS Lycée est accessible depuis le **portail académique ARENA, onglet Enquêtes et Pilotage, IpackEPS Professeur.**
- ▶ Se munir de son identifiant et de son mot de passe personnels de messagerie académique.
Tutoriel : [Comment se connecter](#)
- ▶ Pour cette fin d'année, seul le module « **remontée des référentiels** » sera utilisé.
- ▶ Tous les tutoriels nécessaires sont disponibles en ligne sur <http://ipackeps.ac-creteil.fr/>
- ▶ IPackEPS est aussi accessible par les chefs d'établissement.

Chronologie des opérations

- 1) L'équipe EPS élabore ses référentiels, 1 par champ d'apprentissage ainsi que la fiche synthèse d'auto – positionnement.
- 2) Elle configure sur lpackEPS les APSA retenues à partir du 25 mai 2020.
Tutoriel [lpackeps-configuration APSAs](#) selon le chemin suivant : **Tableau de bord => Dossiers et projets => Dossier EPS => APSA.**
- 3) Elle dépose en pièces jointes (**format PDF**) sur lpackEPS les référentiels par APSA ainsi que la fiche synthèse d'auto – positionnement à partir du 25 mai 2020.
Tutoriel [lpackeps-dépôt des référentiels](#) selon le chemin suivant : **Tableau de bord => Dossiers et projets => Dossier certificatif => Référentiels.**
- 4) Les référents départementaux PackEPS recensent les référentiels. Les membres de la CAHPN statuent sur la validité des référentiels et demandent éventuellement des modifications.
- 5) Les établissements concernés par une demande de modification apportent les régulations nécessaires à partir des retours de la commission. Ils renvoient les référentiels modifiés selon la même procédure d'utilisation de lpackEPS.
- 6) Les membres de la CAHPN vérifient les modifications et valident.

QUAND : le calendrier prévisionnel

DATES	PROCEDURES	
A partir du 25 mai 2020 et jusqu'au 5 juin	Remontée d'un seul référentiel par champ (format PDF) et de la fiche de synthèse d'auto-positionnement via l'application « lpackEPS ».	
Du 25 mai 5 juin 2020	Cette organisation (procédure et calendrier) est susceptible de modifications en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.	Réception des référentiels établissements – Echanges et organisation des travaux préparatoires aux sous-commissions départementales et CAHPN.
A partir du 8 juin 2020		Lecture et analyse des référentiels par la CAHPN - contact avec les établissements si nécessaire pour éclairages complémentaires.
A partir du 22 juin 2020		Retours aux établissements (validation, ajustements, relances).
1 ^{ère} semaine de juillet		Synthèse académique dressée par la CAHPN.
1 ^{er} trimestre 2020-2021	Projection : selon le bilan de la CAHPN, prolongement du dispositif : régulation, extension aux référentiels complémentaires. La CAHPN établira le calendrier pour l'année scolaire 2020/2021.	

Bon courage à tous,

Un dispositif qui sera identique à l'avenir pour les diplômés professionnels...

Un appui et une aide possible via les référents PackEPS des départements:

- ▶ Yvelines ce.aide-packeps78@ac-versailles.fr
- ▶ Essonne ce.aide-packeps91@ac-versailles.fr
- ▶ Hauts de Seine ce.aide-packeps92@ac-versailles.fr
- ▶ Val d'Oise ce.aide-packeps95@ac-versailles.fr

Les IA-IPR EPS Versailles